



Votants : 74

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 01 février 2024

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 08 février 2024

### ASSAINISSEMENT - APPROBATION DU PLAN DE ZONAGE DES COMMUNES DE BEAUVOIR-SUR-NIORT, BRÛLAIN, CHAURAY, ECHIRÉ, FRONTENAY ROHAN ROHAN, GRANZAY-GRIPT, LA ROCHÉNARD, MAGNÉ, MARIGNY, NIORT, PRAHECQ, SAINT-HILAIRE-LA-PALUD, SAINT-SYMPHORIEN, SANSAIS, SCIECQ, VAL-DU-MIGNON ET VALLANS

#### Titulaires et suppléants présents :

Jérôme BALOGE, Fabrice BARREAULT, Jean-Michel BEAUDIC, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Noémie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Valérie VOLLAND.

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY à Dominique SIX, Annick BAMBERGER à Marie-Christelle BOUCHERY, Jeanine BARBOTIN à Valérie VOLLAND, Ségolène BARDET à Gérard LEFEVRE, Daniel BAUDOUIN à Alain CANTEAU, Jacques BILLY à Gérard LABORDERIE, François BONNET à Nadia JAUZELON, Yamina BOUDAHMANI à Yvonne VACKER, Clément COHEN à Olivier D'ARAUJO, Lucien-Jean LAHOUSSE à Anne-Lydie LARRIBAU, Sophia MARC à Johann SPITZ, Bastien MARCHIVE à Noémie FERREIRA, Marie-Paule MILLASSEAU à François GUYON, Rose-Marie NIETO à Thibault HEBRARD, Nicolas ROBIN à Eric PERSAIS, Séverine VACHON à Alain LECOINTE, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

#### Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Guillaume JUIN, Mélina TACHE.

#### Titulaires absents excusés :

Alain LIAIGRE, Marcel MOINARD, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Florence VILLES.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Envoyé en préfecture le 16/02/2024

Reçu en préfecture le 16/02/2024

Publié le

ID : 079-200041317-20240208-C\_\_74\_02\_2024-DE



C- 74-02-2024

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

### **CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU JEUDI 8 FÉVRIER 2024**

#### **ASSAINISSEMENT - APPROBATION DU PLAN DE ZONAGE DES COMMUNES DE BEAUVOIR-SUR-NIORT, BRÛLAIN, CHURAY, ECHIRÉ, FRONTENAY ROHAN ROHAN, GRANZAY-GRIPT, LA ROCHÉNARD, MAGNÉ, MARIGNY, NIORT, PRAHECQ, SAINT-HILAIRE-LA-PALUD, SAINT-SYMPHORIEN, SANSAIS, SCIECQ, VAL-DU-MIGNON ET VALLANS**

Monsieur **Elmano MARTINS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les lois sur l'eau n°92-3 du 3 janvier 1992 et n°2006-1772 du 30 décembre 2006 ;

Vu l'article R.123-11 du Code de l'Environnement ;

Vu les articles L.224-8 et L.224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le code de l'Urbanisme modifié par les textes susvisés ;

Vu les délibérations du Conseil d'Agglomération du 20 février 2023, du 27 mars 2023, du 9 mai 2023 et du 29 juin 2023 proposant le projet de zonage à soumettre à enquête les communes de Beauvoir-sur-Niort, Brûlain, Chauray, Echiré, Frontenay Rohan Rohan, Granzay-Gript, La Rochénard, Magné, Marigny, Niort, Prahecq, Saint-Hilaire-la-Palud, Saint-Symphorien, Sansais, Sciecq, Val-du-Mignon et Vallans ;

Vu les arrêtés communautaires du 16 août 2023 et du 20 septembre 2023 soumettant les plans de zonage de l'assainissement des communes de Beauvoir-sur-Niort, Brûlain, Chauray, Echiré, Frontenay Rohan Rohan, Granzay-Gript, La Rochénard, Magné, Marigny, Niort, Prahecq, Saint-Hilaire-la-Palud, Saint-Symphorien, Sansais, Sciecq, Val-du-Mignon et Vallans à enquête publique ;

Vu les conclusions du commissaire enquêteur proposant un avis favorable aux projets de zonage ;

Pour rappel : la présente délibération sera affichée pendant 1 mois, conformément au Code de l'Urbanisme et publiée dans 2 journaux locaux (annonce légale).

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve les plans de zonage définitifs de l'assainissement des communes de Beauvoir-sur-Niort, Brûlain, Chauray, Echiré, Frontenay Rohan Rohan, Granzay-Gript, La Rochénard, Magné, Marigny, Niort, Prahecq, Saint-Hilaire-la-Palud, Saint-Symphorien, Sansais, Sciecq, Val-du-Mignon et Vallans annexés à la présente délibération. Ils seront tenus à disposition du public au siège de la Communauté d'Agglomération du Niortais, en mairies des communes concernées aux jours et heures habituels d'ouverture et en Préfecture des Deux-Sèvres.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 74

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Aurore NADAL**

**Elmano MARTINS**

**Secrétaire de séance**

**Vice-Président Délégué**